

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES

Calendrier Session 2018

	EPREUVES FACULTATIVES	EPREUVE ECRITE	EPREUVES PRATIQUES
CALENDRIER DE SESSION	Du 22 mai au 31 mai Paris : pas d'épreuve le 23/05	Lundi 25 juin de 14h à 17h30	Du 27 juin au 2 juillet (8h30 – 18h)
Conservation et récupération des dossiers candidats	Le candidat apporte son dossier le jour de l'épreuve. Le centre conserve les dossiers des candidats jusqu'à l'harmonisation. Récupération des dossiers par les candidats le mercredi 6 juin – 9h/17h		Le candidat apporte son dossier le jour de l'épreuve. Le centre conserve les dossiers des candidats jusqu'à l'harmonisation. Récupération des dossiers par les candidats le mercredi 4 juillet – 9h/17h
Réunions d'entente académiques Convoquer tous les évaluateurs + coordonnateurs Selon leur académie d'origine	CRETEIL : Le mercredi 16 mai - 9h30/13h Au lycée St Exupéry- Créteil, amphithéâtre (à confirmer) PARIS : Le mercredi 16 mai - 9h/12h Au Lycée Claude Monet – Paris (à confirmer) VERSAILLES : Le mercredi 16 mai - 9h30/13h Au Lycée Sonia Delaunay – Villepreux (à confirmer)	CRETEIL : Le mardi 26 juin - 14h/17h Au lycée St Exupéry- Créteil PARIS : Le mardi 26 juin – Au Lycée Claude Monet – Paris Entente oraux : 10h-12h – Entente écrits : 14h-16h (car ce sont les mêmes professeurs pour les écrits et les oraux) VERSAILLES : Le mardi 26 juin - 14h/17h (oral + écrit) Au Lycée La Bruyère - Versailles Retrait des copies dans les 4 centres + lycée international de St Germain (pour candidats en OIB et spécialité arts plastiques par M. C. BIHOUIS)	
Réunions d'harmonisation académiques Convoquer tous les évaluateurs + coordonnateurs Selon leur académie d'origine	CRETEIL : Le mardi 5 juin – 9h30/17h Au lycée St Exupéry- Créteil, amphithéâtre PARIS : Le mardi 5 juin - 9h/12h Au Lycée Claude Monet – Paris VERSAILLES : Le mardi 5 juin – 9h30/17h Au Lycée Sonia Delaunay – Villepreux Une date commune est fixée pour les trois académies	CRETEIL : Le mardi 3 juillet - 8h30/12h Au lycée Hector Berlioz à Vincennes, Salle de stage PARIS : Le mardi 3 juillet - 8h30/12h Au Lycée Claude Monet – Paris VERSAILLES : Le mardi 3 juillet - 9h/12h Au Lycée La Bruyère – Versailles Une date commune est fixée pour les trois académies	
Saisie des notes	Pour les épreuves facultatives : les professeurs remettent les bordereaux de notations, à l'issue des réunions d'harmonisation, à leur centre d'affectation. Date limite de saisie : vendredi 15 juin 2018 Pour les épreuves obligatoires (écrites et orales), les notes définitives doivent être saisies le 3 juillet à 12h au plus tard. Les saisies peuvent se faire au fur et à mesure des épreuves, sans verrouillage, avant la saisie définitive des notes modifiées après harmonisation.		
Délibérations 1^{er} groupe	Le jeudi 5 juillet dans les centres de délibération ci-dessous (centres à confirmer par le SIEC après la phase de répartition des charges) Paris : Claude Monet Créteil : Charles le Chauve (77) - Léonard de Vinci (93) – Montalembert (94) Versailles : La Bruyère (78) - JB Corot (91) - Michelet (92) - J Monnet (95)		
Oraux du 2nd groupe	Du 9 au 10 juillet		